

**Assemblée régulière
du 12 mai 2008**

Le conseiller Sylvain Harvey est absent, mais les autres membres du conseil sont tous présents.

Le maire Claude Boyer préside l'assemblée.

Finances, administration et greffe

La municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs devra retourner en appel d'offres afin de retenir les services d'un vérificateur comptable pour effectuer la vérification de sa comptabilité pour l'année 2008.

Aucune soumission n'a été reçue par l'administration suite au premier appel d'offres lancé en avril dernier.

Depuis plusieurs années, M. Richard Deslauriers, c.a., effectuait la vérification pour la ville. Mais celui-ci ayant décidé de s'offrir une semi-retraite, il a avisé l'administration qu'il n'aurait plus la disponibilité pour effectuer la tâche.

La Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut recevra un don au montant de 300 \$ de la ville de Sainte-Anne-des-Lacs. Cette fondation recueille des dons pour aider à l'acquisition d'équipement médical pour le Centre hospitalier des Laurentides situé à Sainte-Agathe.

Jubilé d'or pour l'abbé Claude Dion

La paroisse, qui organise une fête pour célébrer les cinquante années de sacerdoce de l'abbé Claude Dion, demandait à la municipalité de contribuer pour un montant de 500 \$ pour financer l'organisation de la fête.

Le conseil municipal, sur une proposition de Monique Monette-Laroche, a plutôt opté pour verser une somme de 250\$ aux organisateurs. Les conseillers Gilles Crispin et Daniel Laroche se sont opposés à cette résolution. La proposition a tout de même été adoptée.

Achat de l'église

Sur proposition de Mme Monique Monette-Laroche appuyé par Kevin Maguire, l'offre d'achat formulée par la municipalité pour faire l'acquisition de l'église de Sainte-Anne-des-Lacs sera modifiée de façon à réduire à cinq ans la période pour l'étalement des paiements à la fabrique.

L'offre originale stipulait que la municipalité verserait une somme de 10 000 \$ par année pendant dix ans pour acquérir l'église. En vertu du Code municipal, tout engagement financier pris par une municipalité d'une durée de plus de cinq ans doit obtenir une autorisation du ministère des Affaires municipales. Afin d'accélérer le dossier et permettre la réalisation de l'entente dans des délais raisonnables, la municipalité a donc réduit la période d'étalement des paiements de dix à cinq ans. Le montant total à payer reste le même soit 100,000 \$

Rapport financier

Le rapport financier de la municipalité pour l'année 2007, préparé par M. Richard Deslauriers, c.a., a été déposé au Conseil et est maintenant disponible pour consultation. On peut s'en procurer un exemplaire en s'adressant à l'Hôtel de Ville.

Travaux publics

M. Gilles Francoeur, journaliste, obtient sa permanence.

Entretien parcs et espaces verts

Le contrat d'entretien des parcs et des espaces verts pour l'été 2008, a été octroyé à Entretien Michel Latreille, un entrepreneur et un résident de Sainte-Anne-des-Lacs, pour la somme de 3,790 \$, plus taxes. Le contrat comprend aussi l'entretien des terrains de l'Hôtel de Ville et de la bibliothèque. M. Latreille a de plus décroché le contrat d'entretien de l'Île Benoît pour les deux prochaines années pour la somme de 3,960 \$ plus taxes pour chacune des années.

Urbanisme

La municipalité s'est vue accorder, par le ministère des Affaires municipales et des régions, un délai supplémentaire de six mois pour produire et adopter le nouveau plan directeur d'urbanisme. La nouvelle date butoir pour l'adoption du règlement est donc le 27 octobre 2008. Selon le directeur général, tout sera mis en œuvre pour terminer le travail dans les délais. Mais, il serait possible d'obtenir un nouveau sursis dans l'éventualité où le dossier ne serait pas complété le 27 octobre.

Mme Monique Monette-Laroche a déposé un avis de motion afin de modifier la composition du Comité consultatif en urbanisme. Dorénavant, le comité ne comptera qu'un seul conseiller municipal plutôt que deux comme ça devrait être le cas présentement. Selon le conseiller Daniel Laroche, la présence de deux conseillers municipaux siégeant sur ce comité est nécessaire. L'avis de motion sera mis aux voix lors de la prochaine assemblée du conseil municipal.

Sécurité publique et incendie

La municipalité ira en appel d'offres pour l'acquisition d'une unité de secours pour entreposer et transporter les équipements de secours des pompiers tels les bonbonnes, les habits de pompiers, génératrices, pompes portatives, etc. La municipalité souhaite faire l'acquisition d'un véhicule d'occasion. L'administration a déjà trouvé le véhicule qu'elle souhaite acheter, mais en vertu du Code municipal, elle doit tout de même procéder par appel d'offres. Dans ce dossier, le conseiller Kevin Maguire, a annoncé qu'il s'abstenait de voter ou d'en discuter pour éviter toute apparence de conflit d'intérêts.

Environnement

La municipalité tiendra une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement RM-125-9, pour la mise à jour de la carte des milieux humides de la municipalité. L'assemblée publique se tiendra à l'Hôtel de Ville le 9 juin prochain, à 19h40, juste avant l'assemblée régulière du conseil municipal.

Parole au public

Mme Raymond, une résidente du Chemin Sainte-Anne-des-Lacs se plaint que les camions à incendies circulent trop rapidement dans les rues de la municipalité. Selon elle, cette vitesse excessive met en danger la sécurité des usagers de la route à Sainte-Anne-des-Lacs. Le conseiller Kevin Maguire a recommandé à Mme Raymond de formuler sa plainte par écrit et de l'acheminer au chef du service des incendies, M. Alain Charbonneau.

Mme Jeanne Kavanah s'inquiète du manque de leadership du maire

Claude Boyer et de ses absences aux réunions des comités de la municipalité. Impliquée de longue date dans les affaires de la municipalité, Mme Kavanah se rappelle du temps où Monsieur le Maire faisait preuve de plus de leadership et qu'il était plus présent dans le déroulement de ce qui se passe dans la municipalité. La citoyenne souhaite un changement d'attitude de la part du maire Boyer.

M. Yves Bourgouin, un citoyen assidu des assemblées du conseil municipa-

pal, s'inquiète pour sa part du fait que le maire Boyer ne participe plus aux assemblées préparatoires (caucus) du conseil.

M. Fredette, un voisin de l'Hôtel de Ville et de la caserne de pompiers, se plaint du bruit causé par les activités qui se tiennent à cet endroit. Il s'oppose farouchement à l'aménagement d'un écocentre dans ce secteur, craignant que les troubles de voisinage augmentent encore plus. Il a invité le conseil à songer à utiliser l'écocentre

de Saint-Sauveur, plutôt que d'en créer un nouveau. Le conseil est présentement en train d'évaluer les coûts d'une adhésion à l'écocentre de Saint-Sauveur. L'adhésion à cet écocentre occasionnerait des déboursés de 90,000 \$ ainsi qu'une contribution financière annuelle de 28,000 \$, contribution qui pourra être ajustée en fonction de l'augmentation de la population.



Immeubles des Lacs
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

(450) 224-4483

Courtier #1 à Ste-Anne-des-Lacs en 1994-1995-1996-1997-1998-1999-2006-2007 d'après les données de CIGM

www.immeublesdeslacs.com
acousineau@immeublesdeslacs.com



389 000 \$

Ste-Anne-des-Lacs - MLS 1434158
Impeccable résidence aux goûts du jour dans un domaine résidentiel où on a misé sur la nature.



389 000 \$

Ste-Anne-des-Lacs - MLS 1397330
A quelques minutes des grands axes et des pentes de ski, maison familiale par excellence. Accès au lac Loiselle à deux pas.



239 000 \$

Ste-Anne-des-Lacs - MLS 1383066
Coquette maison avec vue et accès au lac des Seigneurs. Tranquillité et charme.



289 000 \$

Ste-Anne-des-Lacs - MLS 1438698
Entourée d'arbres, bornée par un ruisseau, vous pourrez apprécier cette belle maison où tout est entretenu avec soin. Véranda grillagée incroyable.



150 000 \$

Ste-Anne-des-Lacs - MLS 1392271
Maison aux planchers de bois très bien entretenue. Belle terrasse bientôt fleurie à l'arrière. Accès notarié au lac Colette.



1 500 000 \$

St-Hippolyte - MLS 1294636
Domaine de 45 acres, propriété formidable, verrières sur 2 étages!